

Compte-rendu de la réunion du 18 mai 2021

Présents : Douin Y, Junius C, Vincent JM, Rousch H, Hakin L, Croes D, Meyers L, Maurage D

Invités : Delporte M, Charlier R

1. Fin de saison et assemblée générale :

- Une assemblée générale en présentielle devient indispensable, elle pourrait se tenir fin août, début septembre. Nous retenons la date du vendredi 3 septembre 2021 à 19.00 hrs.
- Lors de cette assemblée générale les comptes des deux dernières années seront présentés aux membres.
- Cette assemblée est avant tout une assemblée de relance auxquelles toutes les questions seront abordées et plus particulièrement celles liées aux difficultés dues à la crise.
- Pour cette assemblée, il n'y aura pas d'élection prévue, cependant les candidatures à l'entrée au comité provincial seront bien entendu les bienvenues.
- Les classements numériques entreront en vigueur dès le mois de septembre. Ces classements évolueront de semaine en semaine puisqu'ils seront actualisés après chaque rencontre disputée. Si un classement traditionnel restera d'actualité et ce dans le but de pouvoir bloquer les listes de force, ce système a pour but à moyen terme d'abandonner les listes des forces, pour passer à des noyaux, mais aussi de rendre les classements évolutifs, et pertinents. Vous recevrez, via votre espace personnel, tous les renseignements liés à ce système dans le courant du mois de juin.
- Les possibilités de modification de classement +1/-1 demandées avant la première journée d'interclubs resteront d'application pour la prochaine saison. Ces demandes sont liées à conditions :
 - a. +1 autorisé jusqu'au classement maximum de D2 pour passer D0
 - b. -1 autorisé jusqu'au classement maximum de D0 pour passer D2.
 - c. Pas autorisé pour les joueurs inactifs de la saison 2020-2021.
 - d. Pas autorisé pour les joueurs ayant introduits une demande de modification de classement et dont la demande a été refusée.
- La liste des amendes a été adaptée pour la saison prochaine. A cette liste, il faut ajouter qu'il n'y aura pas de nouvelle amende aux équipes qui devraient déclarer forfait général et qui l'avait déjà fait la saison passée.
- Une décision importante quant aux tours finaux et match de barrage a été prise. Les tours finaux pour décerner le titre de champion provincial resteront d'application. Pour les matchs de barrage (descente et montée), ceux-ci ne se disputeront plus. La méthode appliquée lors de la saison inachevée 2019-2020 entrera en vigueur. Pour rappel, les équipes seront classées sur l'ensemble des divisions (exemple : les 4 deuxièmes de 2^{ème} provinciale seront classés du plus de points au moins de points, idem pour les troisièmes, idem pour les 10^{ème}).
- Il y a eu 41 demandes de modification de classement dont quelques-unes ont été refusées.
- IL n'y aura pas d'augmentation du montant de l'affiliation à l'AFTT.

2. Dossier invité :

Michel Delporte et Roland Charlier ont demandé à être reçu par le comité provincial pour avoir des explications au niveau de l'asbl MAJP.

Avant de les recevoir, nous faisons un petit préambule à cette demande et ce, suite aux différents échanges entre Yves Douin et nos deux invités.

Michel Delporte a fait cette demande suite à la décision de la province de ne plus travailler avec un entraîneur. Il demande les motivations du CP quant à ce refus.

Si nous ne contestons pas le niveau de qualité des entraînements de cet entraîneur, la collaboration passée n'a pas toujours été sans reproche.

Dans la foulée M Delporte a demandé à connaître le fonctionnement de MAJP.

Roland Charlier a été contacté par Michel Delporte pour avoir des informations entre la gestion des deux entités.

Le problème des subsides de 40 euros de la RW est aussi abordé. L'AFTT est tenue de donner à l'ASIF le nombre d'affiliés par club à la date du 31/03/2020, imposition de la RW.

Les différents échanges, sur les sujets qui engagent le Comité Provincial, peuvent se résumer comme suit :

- Il est dommage de se priver des compétences d'un bon entraîneur mais il revient bien de droit au « payeur » de choisir ses collaborateurs.
- Les résultats des jeunes liégeois sont au plus bas depuis quelques années et il est temps d'envisager un nouveau programme.
- Michel Delporte, à l'instar de son club Tiège, veut développer le recrutement et la détection qui fait défaut actuellement dans la Province. Il est rappelé à cet effet que c'est une matière (recrutement) propre à chaque club, en fonction de sa situation, de ses besoins et de ses possibilités. Le CP propose à Michel Delporte de venir avec un projet concret lors d'une prochaine réunion.

Les autres sujets abordés ne concernent pas la Comité Provincial et la Province de Liège mais une ASBL indépendante, même si elle soutient le programme de formation de la Province à la hauteur des moyens mis à la disposition par les pouvoirs publics liégeois et même au-delà.